



DECISION N° 2017-7
à l'attention de
Mesdames et Messieurs les agents de département et de service

Copie à : Monsieur l'agent comptable

Annexe : Tableau des signatures individuelles des délégataires

Sèvres, le 1^{er} septembre 2017

Le directeur

Objet : Validation de commandes (inférieures à 500 euros hors taxes)

Réf : Vu l'article 10 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

J'habilite les agents désignés ci-après à valider les commandes inférieures à 500 euros hors taxes dans le logiciel SIFAC :

- ◆ au Département coopération en éducation
 - M. Merry SALLERON
 - Mme Ella AKPENG PELEI
 - Mme Alicia LECOMPERE
 - Mme Vanessa MICHAUD

Daniel ASSOULINE
SIGNÉ